Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260605-DEL202668-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 05 juin 2026

N° 2026/68

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 11 – de votants 13
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 29 mai 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme DETOC, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, M. ANGER, M. GUERIN.

Absents excusés : Mme ALIX DRUAIS, Mme RAULT, M. DUGUE, Mme MIRA,

Procurations : de Mme ALIX DRUAIS à M. GUERIN ; de Mme RAULT à M. DEWASMES

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme NOEL est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

9 - Objet : Travaux d'écoulement des eaux pluviales au lieu-dit « Le Bourguel » – choix du prestataire

M. le Maire informe l'assemblée que des écoulements des eaux de pluie nécessite des travaux à la fois sur du domaine public et du domaine privé au lieu-dit « Le Bourguel ».
La partie de travaux sur le domaine privé a fait l'objet d'un devis qui a été signé par les propriétaires.

Après sollicitation d'entreprises, 2 devis ont été reçu :

- Un devis de l'entreprise Blot Terrassement pour un montant de 7 645,00€ HT
- Un devis de l'entreprise Moutel pour un montant de 11 697,40€ TTC

M. le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise Blot Terrassement pour un montant de 7 645,00€ HT.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260605-DEL202668-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Retient l'offre de l'entreprise Blot Terrassement pour un montant de 7 645,00€ HT.
- Indique que les crédits sont inscrits au budget 2026 ;
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉ : à 13 voix POUR

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 5 juin 2026

Le Maire,
Pascal DEWASMES

